



**REPUBLIQUE TUNISIENNE**  
**Ministère de l'Enseignement Supérieur**  
**Et de la Recherche Scientifique**  
**Université de Sfax**



Sfax le, 20 Avril 2021

**TDR-07-2021 : RAIED-SMQ-USF**

**TERMES DE RÉFÉRENCE**

**Pour les services de consultant :**

**La sélection d'un consultant individuel pour l'assistance à l'instauration d'un écosystème d'innovation et de transfert technologique à l'Université de Sfax et ses établissements (CDD)**

1. Contexte de l'action .....	2
2. Objectifs de la mission. ....	2
3. Bénéficiaires de la mission .....	2
4. Tâches à réaliser .....	2
5. Résultats attendus .....	3
6. Livrables .....	3
7. Période, durée et lieu d'exécution de la mission .....	3
8. Qualification et profil du consultant/ expert .....	4
9. Pièces constitutives de la manifestation d'intérêt .....	4
10. Conditions d'exécution de la mission .....	4
11. Mode de sélection et négociation du contrat .....	5
12. Conflits d'intérêt .....	6
13. Confidentialité .....	6
14. Annexes .....	6

## **1. Contexte de l'action**

Dans le cadre du Projet de Modernisation de l'Enseignement Supérieur en soutien à l'Employabilité « PromESsE », le MESRS a lancé en décembre 2018 un Fonds d'Innovation pour le Développement de la Gestion Stratégique des Universités (PAQ-DGSU) avec l'objectif de faciliter et d'accélérer la migration des universités publiques vers davantage d'autonomie institutionnelle, de redevabilité et de performance.

L'Université de Sfax envisage de consolider les ressources humaines existantes par le recrutement d'un consultant qui aura pour mission :

### **L'assistance à l'instauration d'un écosystème d'innovation et de transfert technologique à l'Université de Sfax et ses établissements.**

L'Université de Sfax invite, par la présente demande, le consultant intéressé à manifester son intérêt pour assurer cette mission.

Le lieu et la date de réception de candidature sont indiqués dans l'avis de manifestation d'intérêt AMI-07-2021.

## **2. Objectifs de la mission**

Rattaché au comité d'exécution du projet PAQ DGSU de l'Université, le consultant assistera l'Université et ses établissements à l'instauration d'un écosystème d'innovation et de transfert technologique.

Le consultant aura pour mission d'identifier les besoins et contribuer à la mise en place d'un écosystème de recherche et d'innovation.

Le consultant travaillera en lien étroit avec les services compétents de l'Université de Sfax, les établissements qui en relèvent et les différents partenaires.

## **3. Bénéficiaires de la mission**

L'Université de Sfax (le Centre d'Innovation et de transfert technologique), les étudiants, les établissements de l'enseignement supérieur et de recherche relevant de l'université de Sfax et le milieu socio-professionnel.

## **4. Tâches à réaliser**

Le consultant est tenu de réaliser les tâches suivantes :

- Etablir une cartographie des structures de recherche (centres, laboratoires... etc.)
- Faire une étude de l'état de lieu sur le fonctionnement des structures de recherche et des commissions des thèses et d'habilitation par rapport aux aspects qui touchent aux priorités régionales et nationales dans le domaine de recherche
- Recenser les informations sur les offres et demandes en innovation et en transfert technologique sur le marché régional, national et international

- Mener des enquêtes pour le recensement des informations sur les résultats de la recherche valorisable
- Mener des enquêtes qui permettent de définir la concordance entre les thématiques étudiées dans les structures de recherche et les thématiques d'actualité (inspirées des besoins décelés des enquêtes avec le monde socio-économique et les tendances internationales)
- Participer à la conception d'une plateforme d'innovation et de transfert technologique
- Elaborer un plan d'action stratégique pour l'instauration d'un écosystème d'innovation et de transfert technologique pour la période 2020-2025
- Rédiger les ordres du jour et les comptes rendus des différentes réunions
- Participer à toutes les activités rattachées à l'instauration d'un écosystème d'innovation et de transfert technologique.

## **5. Résultats attendus**

Les résultats attendus à l'issue de cette mission sont principalement :

- Aider à instaurer un écosystème d'innovation et de transfert technologique à l'Université et aux établissements
- Mettre en place un système de fonctionnement pour une meilleure harmonisation et mutualisation des ressources et des moyens alloués à l'innovation et au transfert technologique.

## **6. Livrables**

- Ordres du jour et comptes rendus des réunions
- Enquêtes (questionnaires, interviews... etc.)
- Rapports de synthèse des résultats des enquêtes
- Plan d'action stratégique pour l'instauration d'un écosystème d'innovation et de transfert technologique 2020-2025
- Tout autre rapport exigé par le comité exécutif.

Les livrables doivent être fournis selon la forme jugée satisfaisante par le comité technique du projet. Une fois validés, tous les documents seront remis à l'Université de Sfax version papier, en trois (3) exemplaires, avec un envoi en parallèle par courrier électronique (sous format Word et PDF).

Cependant l'envoi du rapport final de la mission du consultant à l'Université de Sfax devra être effectué dans les 15 jours qui suivent la fin de sa mission.

## **7. Période, durée et lieu d'exécution de la mission**

**Lieu de travail :** Siège de l'Université de Sfax, route de l'Aéroport km 0,5, Sfax.

**Niveau de recrutement :** A1

**Durée du contrat :** 18 mois

Le contrat peut faire l'objet d'une extension sans pour autant dépasser la date de clôture du projet PAQ : RAIED-SMQ-USF.

**Horaire de travail :** horaire administratif de l'Université

**Date d'entrée en poste :** Juste après la signature du contrat

**Nombre de postes :** 1

## **8. Qualification et profil (consultant, expert)**

Peuvent participer à cette manifestation d'intérêt les consultants ayant :

- Un niveau de formation :
  - Doctorat dans l'une des spécialités suivantes : économie, gestion, marketing, finance, comptabilité, informatique de gestion.
  - Docteur Ingénieur toutes spécialités confondues.
- Des connaissances souhaitées en gestion, finance et en informatique de gestion.
- Maîtrise de la langue française (écrit et oral) avec des capacités rédactionnelles et de synthèse indispensables.
- Maîtrise des outils et logiciels de gestion de projet (tableurs, outils de planification...).
- Connaissances en matière de communication
- Aptitude à travailler en équipe.
- Capacités d'organisation, de communication et d'adaptation.

## **9. Pièces constitutives de la manifestation d'intérêt**

Le dossier de candidature doit contenir les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation
- Un CV (selon le modèle ci-joint)
- Les diplômes
- Tout document justifiant les compétences et les activités du consultant en relation avec la mission. Il est préférable que les documents soient classés dans l'ordre des critères de la grille de sélection ci-après.

## **10. Conditions d'exécution de la mission**

L'Université de Sfax s'engage à mettre à la disposition du consultant, toutes les données nécessaires à l'exécution de sa mission et de mettre à sa disposition les équipements et les moyens matériels nécessaires durant l'exécution de la mission.

Le consultant est censé s'acquitter de sa mission avec la diligence voulue et selon les règles de l'art. La responsabilité du consultant envers l'Université de Sfax est régie par les directives de la banque mondiale.

## 11. Mode de sélection et négociation du contrat

La sélection du consultant sera effectuée conformément aux procédures définies dans les directives « Sélection et Emploi des Consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale, Editions Janvier 2011 (Version révisée en Juillet 2014) ».

Une commission de sélection (CS) des candidatures établira un classement des consultants selon les critères suivants :

### GRILLE DE SELECTION

Critère		Candidat 1	Candidat 2	... candidat n
<b>1-QUALIFICATIONS (dossier candidature)</b>	<b>80</b>			
Pertinence de l'expérience professionnelle au poste	15			
Formation initiale et formation complémentaire	5			
Maîtrise des langues (Arabe, français)	5			
Compétences en communication	10			
Compétences organisationnelles / managériales	5			
Compétences liées à l'emploi	10			
Compétences numérique	5			
Compétences socio-professionnelles (responsabilités dans des associations, Organismes, etc.)	10			
Information complémentaire (Publications, Séminaires)	5			
Pertinence de la lettre de motivation	5			
Présentation du dossier de candidature	5			
<b>Total Qualification</b>	<b>80</b>			
<b>2- Exposé oral et profil</b>	<b>50</b>			
Qualité de la présentation orale (première impression, Politesse, tenu vestimentaire)	5			
Présentation orale et élocution (Manière de prononcer les mots, de s'exprimer à l'oral)	10			
Communication non verbale	10			
Ecoute active	5			
Pertinence des réponses	5			
Degré de motivation pour le poste et les missions	5			
Capacité d'adaptation avec le poste	5			
Disponibilité et engagement	5			
<b>Total Exposé et Profil</b>	<b>50</b>			
<b>RÉSULTATS</b>	<b>130</b>			

Un Procès-Verbal de classement des consultants sera rédigé au terme de la sélection par la CS qui établira une liste restreinte pour la négociation du contrat. Un score minimal de **70**/130 est requis pour être éligible. Tout consultant ayant un score nul dans l'une des rubriques sera éliminé de la sélection, indépendamment de son score final.

Avant l'attribution définitive du contrat, celui-ci sera négocié avec le consultant sélectionné. Les négociations portent essentiellement sur les conditions techniques, méthodologiques et financières de mise en œuvre de la mission.

## **12. Conflits d'intérêt**

Le consultant en conflit d'intérêt, c'est-à-dire qui aurait un intérêt quelconque direct ou indirect avec le projet ou qui est en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le MESRS, doit déclarer son conflit d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission ; en particulier, tout fonctionnaire exerçant une fonction administrative doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer la mission.

## **13. Confidentialités**

Le consultant retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

## **14. Annexes**

- Modèle de CV.